



APPROCHE
Domaine 3

Les pays Référents se sont concentrés sur 3 thèmes clés :

- 1 Les mineurs non accompagnés (MNA) et leur protection sur les routes migratoires
- 2 La séparation familiale et les migrants disparus
- 3 L'intégration comme solution durable

La protection des MNA et leur vulnérabilité est un thème transversal du Plan d'Action de Marrakech et l'est également dans les discussions pour les trois thèmes abordés dans le Domaine 3.

« Une attention particulière sera accordée aux questions de genre et de protection des migrants en situation vulnérable, dont en particulier les femmes et les enfants... »

- Priorité transversale 2, Plan d'Action de Marrakech

« Une attention particulière sera accordée à la prise en compte des personnes les plus vulnérables et de l'intérêt supérieur de l'enfant et des besoins des mineurs non-accompagnés. »

- Action 11, Plan d'Action de Marrakech

Les mesures de protection et d'assistance afin d'adresser les risques auxquels sont confrontés les MNA ont été analysés et abordés.

Une approche holistique a été adoptée, en examinant les différentes étapes du parcours migratoire : le long de la route, l'arrivée et l'accueil ainsi que les solutions durables, en particulier l'intégration locale.



Processus de Rabat

Dialogue Euro-Africain sur la Migration et le Développement

Action des pays référents

LE SYSTÈME DES PAYS RÉFÉRENTS

- Augmente la participation des partenaires à la mise en œuvre du Processus de Rabat / Plan d'action de Marrakech
- Opportunités pour les partenaires européens et africains de collaborer étroitement
- Renforce la durabilité du Processus de Rabat en tant que plateforme de dialogue et de coopération en matière de migration
- Conduit à des résultats concrets

RÉSULTATS

Court terme



- ✓ 34 participants à la table ronde de Genève : 7 pays européens, 6 pays africains, l'UE et des experts techniques.
- ✓ 37 participants à la table ronde en ligne : 7 pays européens, 6 pays africains, l'UE et des experts techniques.
- ✓ La **séparation familiale** et la question des **migrants disparus** ont été discuté pour la première fois dans le cadre de la protection et de l'asile

Moyen terme



- ✓ **Projets de jumelage** : la Suisse et le Tchad se sont accordés pour tester un projet visant à renforcer les capacités et à échanger des connaissances sur l'accueil des réfugiés. Les autres pays sont invités à proposer de tels projets bilatéraux.
- ✓ **Tables rondes spécifiques sur les trois thèmes clés et voyages d'études** seront proposés pour approfondir l'échange de connaissances et de compétences dans ces domaines.

Long terme



- ✓ **Trois thèmes clés à approfondir et détailler** lors d'une prochaine mise à jour du Plan d'Action, ou d'une mise en place d'un nouveau Plan d'Action pour le Dialogue.

ACTIVITÉS menées en 2021

Co-présidées par la Suisse et le Tchad avec le soutien de l'ICMPD et du HCR.

Table ronde virtuelle, 7 juillet 2021

« Procédure d'asile pour les mineurs non-accompagnés »

Table ronde de Genève, 13 octobre 2021

« Protection et asile : risques, prise en charge et solutions durables, en particulier pour les mineurs non accompagnés »

